COMPTE RENDU DU 6ème COMITÉ DE SUIVI

SITE NATURA 2000 n°FR2601016
« BOCAGE, FORETS ET MILIEUX HUMIDES DU BASSIN DE LA GROSNE ET DU CLUNISOIS »

réuni le 10/01/19 à La-Vineuse-Sur-Frégande

Présents :

BONNETAIN	François	CC du Clunisois
DESGEORGES	Jean-Pierre	La Vineuse sur Frégande
PARDON	Gilles	Saint Léger sous la Bussière
DURY	Bertrand	Chambre d'agriculture de Saône et Loire
DUFOUR	Pierre	Chambre d'agriculture de Saône et Loire
MORIZOT	Philippe	ONCFS
GASTELLIER	Isabelle	DDT de Saône et Loire
BARNEL	Sylvie	DDT de Saône et Loire
DESCHANNEL	Josette	Chiddes
SAMOUILLAN	Pierre	ONF
BORDE	Bruno	CNPF
BATIFOULIER	Benjamin	ONF
BARRE	Bertrand	ONF
PEYRTON	Thierry	FDC 71
TERREL	Nicolas	EPTB Saône et Doubs
FONTERAY	Jean-Luc	Conseiller départemental
DESRAYAUD	Gérard	Tramayes
VINCENT	Laurent	MBA
HUET	Maurice	FDSEA 71
PILLON	Vanessa	SPANC du Clunisois
GRIZARD	Jean	Asso. de protection de la vallée de la Noue
DELSALLE	Joëlle	Berzé le Châtel
DEVELAY	Arlette	AOMSL
MARTIN	Patricia	Verzé
DE JAVEL	Alain	Massilly
CHARLES DE LA BROUSSE	Philippe	Champagny sous Uxelles
LERAT	Damien	SHNA
DURANEL	Grégoire	CC du Clunisois

Excusés :

DELPEUCH	Jean-Luc	Président de la CC du Clunisois
HENRIOT	Patrick	Comité départemental de la FF de randonnée
SUCHAUT	Michel	CCI 71
JUVANON	Christophe	Maire de Berzé la Ville
BOYER	Jean-Philippe	Chambre des métiers et de l'artisanat
UNTERMAIER	Cécile	Députée 4ème circonscription
MILLARD	Renaud	AFB
BELET	Aline	ERMC
GUTTON	Jérôme	Préfet de Saône et Loire
GAMELON	Romain	CEN Bourgogne
LEBLANC	Marie	CBN Bassin Parisien
CASSARD	Roger	SMAG
FAVRICHON	Vincent	DRAAF Bourgogne Franche comté
ACCARY	André	Conseil départemental 71
ACCARY	Didier	Comité départemental de spéléologie 71
LEMONON	Babeth	Conseillère départementale

Le 5ème comité de suivi du site Natura 2000 du bassin de la Grosne et du Clunisois s'est réuni le **10 janvier 2019 à 14h30 à La Vineuse Sur Frégande** à l'invitation de M. François BONNETAIN, Président du Comité de Suivi (COSUI) du site Natura 2000 Grosne-Clunisois.

Monsieur Bonnetain prend la parole en tant que maire de la commune nouvelle formée par la réunion de Donzy le National, Vitry les Cluny, Massy et La Vineuse afin d'accueillir et remercier les personnes présentes.

En tant que président du comité de suivi, M. Bonnetain interpelle les services de l'Etat présents afin de demander de la cohérence entre les différentes politiques publiques menées et notamment entre les 2 ministères de l'agriculture et de la transition écologique.

Il pointe le schéma régional d'orientation sylvicole qui cible le Clunisois dans les zones à favoriser en production de douglas malgré des zonages environnementaux (ZNIEFF et Natura 2000) incitant le maintien des forêts feuillus.

La perte de l'ICHN sur 8 communes du site Natura 2000 et la demande de « compensation » par la mise en place de MAEC est également mis en avant comme étant une aberration nous empêchant de travailler aux objectifs du site.

Les problèmes de paiements des MAEC ainsi que de l'animation du site entame également la volonté des agriculteurs et des élus à travailler avec le site Natura 2000.

Enfin, le problème du reste à charge de 20% pour les collectivités locales sur les contrats Natura 2000 bloque nombre de dossiers de petites communes qui acceptent de restaurer leurs pelouses sèches communale alors qu'une poussée sociétale vers la préservation de l'environnement est présente.

L'ordre du jour est le suivant :

- **Intégration d'entités du site Natura 2000 « Cavités à chauves-souris »**
- **Bilan et analyse de l'animation 2018, 2017 et 2016;**
- **Prévision d'animation pour les années 2019, 2020 et 2021;**
- **Désignation de la structure animatrice ;**
- **Questions diverses**

Intégration des 3 entités du site Natura 2000 Cavités à chauves souris de Bourgogne

Les grottes d'Aujoux (commune d'Etrigny), les grottes du Mont Saint Romain (Blanot) et le tunnel du bois clair (Berzé la Ville, Berzé le Châtel, Cluny, Jalogny, Sainte Cécile et Sologny) sont dorénavant animé au même titre que le site du bassin de la Grosne et du Clunisois.
Les enjeux principaux sont d'assurer la quiétude hivernale et de maintenir les corridors et territoires de chasse. La contractualisation est dorénavant possible. L'objectif est donc de réaliser des réunions avec les différents protagonistes (propriétaires, gestionnaires, collectivités, …) afin de présenter les enjeux et possibilités d'actions.

Bilan et analyse de l'animation

Sensibilisation et communication

Panneaux d'exposition et plaquette de présentation

En 2017 ont été réalisés des panneaux de présentation du site Natura 2000 ainsi qu'une plaquette et un « flyers » à destination de la population locale.

Site Internet

Le site internet (http://grosne-clunisois.n2000.fr/) a été remis à jour. Des onglets fonctionnels, à destination des différents usagers ont été créés. Une carte interactive permet dorénavant de connaître les limites du site.

Animations et sorties

En terme d'animation, il es tchoisi de répondre aux sollicitations locales. Différents publics sont sensibilisés. Les MFR de Mazille et lycée de Tournus ont fait l'objet d'intervention afin de présenter Natura 2000. Le grand public a pu obtenir de l'information lors de la réalisation de nuit de la chauve souris, d'animation sur les amphibiens ou lors de la semaine du développement durable.
Enfin, des chantiers nature sont organisé sur la restauration de mares ou de pelouses sèches.

Articles de presse

Différents articles ont été produits sur des thématiques particulières (Chauves-souris, amphibiens, ICHN...), notamment sur le JSL ou « Cluny TV ».

Revues des collectivités locales

Ce moyen de communication est toujours très peu utilisé. Un seul article communal a été réalisé sur une thématique Natura 2000. Une participation régulière est toutefois demandée pour la « lettre environnement » de la CC du Clunisois.

Veille, conseils et appui technique

Les évaluations d'incidence font maintenant partie des dossiers réguliers. Une quarantaine ont été traitées ces trois dernières années, sur des sujets divers : retournement de prairies, drainage, organisation de manifestations sportives, …

Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques

Afin de veiller au respect des engagements Natura 2000 sur le territoire, une partie du temps d'animation est consacrée au suivi de certaines politiques publiques telles que les contrats de rivières, la charte forestière du Clunisois, le territoire à énergie positive (TEPOS TEPCV), les politiques d'assainissement des eaux usées, le plan paysage et la valorisation du bois bocager.

Le dossier de la modification du zonage ICHN concerne notre territoire avec la disparition de cette aide sur 8 communes.31 exploitations agricoles sont impactées.

Mise en œuvre des mesures de gestion

La contractualisation agricole

L'année 2018 a été consacrée au renouvellement des contrats 2013 arrivés à échéance. Cela fait donc 3 années (2015, 2016 et 2018) que la nouvelle programmation est proposée.

	Code action	Enjeux	Montant annuel	Contrats 2015	Contrats 2016	Contrats 2018	Total
Mesure Systémique :							
Maintien des prairies et pâturages permanents à flore diversifiée	BO_CLUN_SHP1	HE et HIC	80€/ha	5565,97 ha	895,74 ha	0 ha	**6461,71 ha**
Mesures surfaciques :							
Conservation des zones humides dans les prairies pâturées	BO_CLUN_HE01	HE	75€/ha	694,67 ha	253,88 ha	255,52 ha	**1204,07 ha**
Amélioration des pelouses sèches, des prairies para-tourbeuses et des bas marais neutro-alcalins pâturés	BO_CLUN_HE02	HIC	75€/ha	22,79 ha	42,90 ha	66,91 ha	**132,6 ha**
Conservation des prairies de fauches et pelouses calcicoles	BO_CLUN_HE03	HIC	95€/ha	0,5 ha	5,72 ha	29,20 ha	**35,42 ha**
Amélioration des prairies de fauche sur sols acides et de fond de vallée	BO_CLUN_HE04	HIC	196€/ha	9,94 ha	0 ha	55,08 ha	**65,02 ha**
Conservation des pelouses sèches et des prairies de fauche calcaires	BO_CLUN_HE05	HIC	66€/ha	71,13 ha	34,09 ha	34,06 ha	**139,28 ha**
Restauration des pelouses sèches	BO_CLUN_HE06	HIC	284€/ha	7,61 ha	0 ha	0 ha	**7,61 ha**
Création de ripisylves	BO_CLUN_HE07	HE	50€/ha	0 ha	43,49 ha	0 ha	**43,49 ha**
Gestion des habitats de reproduction du Sonneur à ventre jaune (mouillères) et des mégaphorbiais	BO_CLUN_ZH01	HE et HIC	95€/ha	7,06 ha	0,44 ha	0,83 ha	**8,33 ha**
Mesures linéaires :							
Gestion du bocage (haie)	BO_CLUN_HA01	HE	0,36€/ml	75737 ml	16158 ml	97990 ml	**189885 ml**
Gestion des ripisylves (entretien)	BO_CLUN_RI01	HE	0,85€/ml	6190 ml	845 ml	4240 ml	**11275 ml**
Gestion des habitats de reproduction du Sonneur à ventre jaune (rigoles)	BO_CLUN_FO01	HE	1,29€/ml	14212 ml	6309 ml	965 ml	**21486 ml**
Mesures ponctuelles :							
Gestion du bocage (arbres)	BO_CLUN_AR01	HE	3,96€/arbre	42 arbres	20 arbres	1 arbre	**63 arbres**
Gestion des mares	BO_CLUN_PE01	HE	58€/mare	63 mares	15 mares	3 mares	**81 mares**

Monsieur Dufour fait remarquer que les paiements ont eu un retard de 3 années, ce qui pose beaucoup de problèmes de trésorerie aux exploitations mais aussi sur le respect des engagements puisque les agriculteurs ont été averti très tardivement de l'acceptation de leurs mesures.

La contractualisation forestière

Un projet de contrat « îlot de sénescence » est réalisé sur Cotambert pour une surface de 6,88 hectares, un autre est en cours sur La Vineuse sur Fégande.

Deux dossiers sont aussi en étude pour la restauration de mares forestières. (Cluny et Sologny)

Enfin, un projet de contrat pour de l'irrégularisation est en discussion (Sologny).

La contractualisation « ni agricole ni forestière »

Deux projets concernent des busages de passages de cours d'eau à écrevisses à pattes blanches sur Cluny et Cruzille.

Des contacts ont été pris avec certaines communes concernant la gestion de pelouses sèches en cours d'embroussaillement.
20 sites ont été identifiés sur 11 communes : Donzy-le-Pertuis, Blanot, Chissey-les-Mâcon, Martailly-les-Brancion, Etrigny, Lournand, Cluny, Jalogny, Château et La-Vineuse-Sur-Frégande.
60 hectares de surfaces communales sont concernés. Le maintien et la gestion de ces milieux a donc été abordé.
Après contact avec certains maires, 3 entités communales ont été ciblées et un éleveur ovin a été démarché afin de remettre en place un pâturage.

Des projets de replantation de haies ou d'arbres isolés (Bergesserin et Chapaize) sont en recherche de financement.

La charte Natura 2000 :

Cet outil a été réalisé pour une association organisatrice de randonnées pédestres. En ce qui concerne le volet forestier, un projet de réflexion est en cours afin d'améliorer l'outil.

Évaluation et amélioration du dispositif

Les inventaires écologiques

Chauves-souris :
Recherche de nouvelles colonies dans les habitations, les églises et ouvrages d'arts...

Austropotamobius pallipes (Ecrevisse à pattes blanches)
Prospections réalisées dans le cadre des évaluations des incidences

Bombina variegata (Sonneur à ventre jaune)
Enregistrement des données relevées sur le terrain

Autres espèces d'intérêts communautaire :
Différentes espèces animales d'enjeu communautaire non intégrées au DOCOB sont présentes sur le site et nécessite à ce titre de développer nos connaissances sur leur répartition.

Il s'agit notamment de l'Agrion orné et de mercure, du Cuivré des marais, du Lucane cerf-volant en ce qui concerne les insectes, mais également du Triton crêté et de la Cigogne noire.

Les études scientifiques

Depuis 2016, de nombreuses études ont été menées :
Mise en place d'un protocole de suivi des MAEC mares et pelouses sèches
Suivi de la colonie de chauves souris de Brancion
Cartographie et caractérisation des zones humides
Cartographie et caractérisation des pelouses sèches
Élaboration d'un plan de gestion du territoire de chasse de la colonie de chauves-souris de Brancion
Évolution des boisements du site Natura 2000
Prospection et suivi de cours d'eau à Écrevisse à pattes blanches
Prospection de chauves-souris

En ce qui concerne l'année 2018, la cartographie des pelouses sèches permet d'amorcer un réflexion sur les zones viticoles afin de préciser les secteur regroupant enjeux environnementaux et possibilités de plantation de vigne.
Le plan de gestion de la colonie de chauves-souris de Brancion met quand à lui en évidence les zones les moins attractives et déconnectées.
Enfin, l'évolution des boisements permets de constater la présence de forêt ancienne sur 60% du couvert forestier actuel. Les résineux représentent près de 27 % des boisements en 2018. Les tendances étudiées montrent un accroissement de plus de 95ha / an des résineux depuis 2103.

Damien Lerat, de la SHNA, présente les résultats des études menées sur l'Écrevisse à pattes et les chauves souris.

Les tendances sont plutôt alarmantes en ce qui concerne les écrevisses. Sur le secteur de Donzy le National, une très grosse baisse des effectifs est constatée, probablement due à des travaux réalisées : curage du lit du cours d'eau, drainage de zones humides, coupe de ripisylves.
Sur Cluny, la baisse est moins significative mais bien présente. Monsieur Borde signale qu'il est envisageable de solliciter le propriétaire privé afin de le réinformer .

Gestion administrative et financière du site :

L'animation du DOCOB est financé à 100% par l'État et l'Europe, via le FEADER. Pour obtenir ces enveloppes, les demandes de financement et de paiement sont donc réalisées par la Communauté de Communes.

Année	**Budget réalisé**
2016	73 955,36 €
2017	70 686,96 €
2018	69 401,75 € + 11 925,00€ (études)

Synthese des temps de travail par actions :

Action	Temps de travail effectué
Sensibilisation, communication	87h+170h = 257h (37 jours)
Contractualisation	680h (97 jours)
Veille, conseil et appui technique	320h (46 jours)
Missions scientifiques	128h + 670h + 603h + 536h = 1937h (277 jours)
Tâches administratives	355h (51 jours)
Total :	3549 heures (réparties entre l'animateur, 2 vacataires et 2 stagiaires)

Analyse vis à vis du DOCOB :

Code	Action	Calendrier prévisionnel						Priorité
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	
1a	Gestion des habitats de reproduction du Sonneur à ventre jaune (rigoles)	X	X	X	X		O	1
1b	Curage locaux des canaux et fossés dans les zones humides			X	X	X	X	2
1c	Gestion des habitats de reproduction du Sonneur à ventre jaune (mouillères)	X	X	X	X		O	1
2a	Gestion des mares	X	X	X	X		O	2
2b	Création, rétablissement ou entretien de mares ou d'étangs	X	X	X	X	X	X	2
3a	Gestion du bocage (haie - 1 côté)	X	X	X	X			1
3b	Gestion du bocage (haie - 2 côtés)	X	X	X	X		O	1
3c	Gestion du bocage (arbres)	X	X	X	X		O	2
3d	Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets	X	X	X	X	X	X	1
4a	Restauration des ripisylves et de la végétation des berges	X	X	X	X		O	2
4b	Gestion des ripisylves (entretien)	X	X	X	X		O	1
4c	Chantier d'entretien et de restauration des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles	X	X	X	X	X	X	1
5	Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt	X	X	X	X	X	X	1
6	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	X	X	X	X	X	X	2
7	Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive			X	X	X	X	3
8	Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif			X	X	X	X	2
9	Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation du site			X	X	X	X	2
10a	Lutte biologique sur maïs et colza	X	X	X	X			3
10b	Lutte biologique sur vigne	X	X	X	X			3
11a	Conservation des prairies pâturées	X	X	X	X			1
11b	Création de surfaces en herbe (faune)	X	X	X	X			3
11c	Création de surfaces en herbe (flore)	X	X	X	X			3
12a	Conservation des prairies de fauche sur sols acides	X	X	X	X		O	2
12b		X	X	X	X		O	2
13a	Conservation des prairies de fauche très courtement inondables et des prairies de fauche eutrophes	X	X	X	X		O	2
13b		X	X	X	X		O	2
14a	Conservation des prairies et pelouses calcicoles	X	X	X	X		O	2
14b		X	X	X	X		O	2
15a	Conservation des pelouses sèches	X	X	X	X		O	1
15b		X	X	X	X		O	1

15c	Restauration des pelouses sèches	X	X	X	X		O	1
15d	Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger	X	X	X	X	X	X	1
16a	Conservation des prairies paratourbeuses et bas marais neutro-alcalins	X	X	X	X			1
16b		X	X	X	X			1
17	Conservation des mégaphorbiaies	X	X	X	X			3
18	Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable			X	X	X	X	3
19	Amélioration des connaissances sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire	X	X	X	X	X	X	1
20	Suivi sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire	X	X	X	X	X	X	2
21	Mise en œuvre, évaluation et révision du Docob	X	X	X	X	X	X	1
22	Cohérence et prise en compte de Natura 2000 dans la définition des documents d'aménagement, projets, programmes et politiques publiques	X	X	X	X	X	X	1
23	Information et sensibilisation des différents acteurs et usagers	X	X	X	X	X	X	2

Perspectives 2019 - 2021

Sensibilisation, Communication :
La réalisation de réunions d'information en conseils municipaux, aisni que des sorties avec les élus seront proposées.
Des animations seront proposées en fonction des sollicitations, ainsi que la réalisation de chantiers Nature (restauration de pelouses sèches, de mares, etc...).
Des animations sont également prévues pour le grand public comme pour les établissements scolaires spécialisés.
Des articles de presse et encarts dans les bulletins des collectivités seront réalisés sur les enjeux du site Natura 2000

Evaluations des incidences :
Un maintien de l'information est à faire auprès de de la Chambre d'agriculture 71, de la SAFER et de l'INAO. Une prise de contact doit être envisagée avec le Conseil départemental 71, ERDF, Réseau ferré de France ainsi qu'une sensibilisation des communes sur la gestion des milieux naturels et semi-naturels : fossés et cours d'eau, bâtiments et ouvrages communaux, bas-côté et haies de bord de routes.
Il est proposé de travailler à la réalisation de fiches techniques thématiques à destination des différents acteurs sur les réglementations et préconisations de bonne gestion.

Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques :
Comme les années précédentes, l'animateur devra veiller aux objectifs du site Natura 2000 dans les contrats de rivières, la GEMAPI, la charte forestière du Clunisois, les territoires à énergie positive (TEPOS/TEPCV), les politiques d'assainissement des eaux usées, le plan paysage et la valorisation du bois bocager ainsi que sur les documents d'urbanisme (PLU, PLUi).

La contractualisation :

Il est proposé de réaliser des réunions agricoles afin de faire l'analyse des MAEC et évoquer des pistes de réflexion pour la prochaine PAC.
Enfin, une sensibilisation du monde agricole est prévue à travers le montage de journée d'information (plans de gestion bocager, prophylaxie, etc...) ainsi qu'autour des ripisylves sur les ruisseaux à Écrevisses.
Monsieur Dury suggère de réaliser une journée haies sur la ferme expérimentale de Jalogny. La fédération de chasse peut également être sollicitée.

En ce qui concerne les contrats forestiers, la réalisation des contrats est prévue, tout comme le développement de l'information par la réalisation de journées d'information avec le CRPF et de formation sur l'irrégularisation.

Enfin, pour les contrats « ni-ni », la réflexion entamée en 2017 sur la restauration et l'entretien des pelouses sèches doit être poursuivie, de même que la communication sur les travaux d'aménagement de clocher, la restauration de mares, la plantation de haies et vergers, etc...

Charte Natura 2000 :

Il est proposé de constituer un groupe de travail sur le volet forestier afin d'inclure des principes généraux applicables notamment lors des transformations (absence de plantation en bordure de cours d'eau, réflexion sur les lisières, etc...)

Inventaires écologiques :
Maintien des prospections chiroptères, Sonneur à ventre jaune, Écrevisse à pattes blanches et autres espèces d'enjeu européen.
La pose de l'enregistreur d'ultrasons sera développée.
Une réflexion sur le suivi régulier du Sonneur à ventre jaune est prévue, de même que pour les Écrevisses à pattes blanches.

Études scientifiques :
Il est proposé de réaliser un plan de gestion bocager sur la commune de La Chapelle sous Brancion. En accord avec la commune, un stagiaire est prévu afin de développer ce travail.
Monsieur Pierre-Michel Delpeuch, maire de la commune, prend la parole afin d'expliquer la démarche. En tant que président du Pays d'Art et d'Histoire, il met l'accent sur l'intérêt paysager du bocage et la singularité des peupliers plantés en nombre sur tout le territoire communal.

Pistes de travail : l'évolution des boisements, les pelouses sèches et l'aménagement des clochers d'églises et combles de bâtiments municipaux.

Budget prévisionnel 2019 :

L'animation est financée à 100% par l'Etat et l'Europe par des fonds FEADER.
Les coûts indirects (prêt du bureau, téléphone, Internet, photocopies, affranchissement...) sont forfaitisés à 15% des frais de personnels.
En plus de l'animateur du site à temps complet sur l'action, un vacataires est prévu afin de réaliser les fiches techniques thématiques.
Enfin, deux stagiaires sont également envisagés pour, d'une part, l'élaboration d'un plan de gestion bocager et d'autre part pour

Une demande de financement a donc été faite comme suit :

Description	**Montant total :**
Prestation de service, frais de sous traitance	3 648,34 €
Dépenses de rémunération	61 430,49 €
Frais de déplacements, hébergement, restauration	4 112,50 €

Coûts indirects (15% des frais de personnels directs)	9 214,57 €
Total :	**78 405,90 €**

En tant que président du COSUI, monsieur Bonnetain prend la parole afin de réaliser un appel à candidature pour l'animation du site Natura 2000. Seule candidate, la CC du Clunisois est élue à l'unanimité. François Bonnetain est reconduit dans ses fonctions de Président du Comité de suivi.

Celui-ci conclut la réunion en insistant sur le fait qu'il faut veiller à ne pas rompre la dynamique environnementale actuelle par des problèmes politiciens.
La sauvegarde de la biodiversité est devenue un enjeu de société sur lequel les services de l'État doivent veiller à permettre un travail efficace en donnant les moyens et outils nécessaires.

Le président du COSUI

François BONNETAIN